

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/ISSS/2015 (Séance Publique)

Le :Mardi 04-08-2015 à 11 :30

Il sera procédé dans les bureaux de l'institut supérieur des sciences de la santé –Settat (Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Settat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : **Prestations de gardiennage, surveillance et la gestion des entrées et sorties des locaux de l'institut supérieur des sciences de la santé -Settat en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'institut supérieur des sciences de la santé -Settat, il peut être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante www.issu.uhl.ac.ma et www.marchespublics.gov.ma.

- **L'estimation prévisionnelle totale pour la dite prestation à réaliser est de :
312 556.80 dhs (TTC).**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :**

Lot unique : 6000.00 Six Mille dhs.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement de l'université Hassan 1^{ER} De Settat.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service des marchés de l'institut supérieur des sciences de la santé Settat (Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Settat).
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité à savoir :

1) Dossier administratif comprenant :

- a) La déclaration sur l'honneur ;
- b) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant

Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive de groupement prévue à l'article 140 du règlement.

2) Dossier technique comprenant :

- a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
- b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'origine délivrées par le maître d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. chaque attestation précis notamment la nature des prestations, leur montant, et les années de réalisation, ainsi le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

3) Dossier additif comprenant:

(Voir règlement de consultation)